

SEVAL

Schweizerische Evaluationsgesellschaft
Société suisse d'évaluation
Società svizzera di valutazione

L'évaluation : de quoi parle-t-on et à quoi ça sert ?



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'évaluation

Un tiers des dépenses en Suisse sont effectuées par l'Etat. Les lois régissent notre quotidien. L'Etat - les communes, les cantons et la Confédération - gère, finance, informe et fournit des prestations à la population dans d'innombrables domaines.

Par ailleurs, de nombreuses organisations de la société civile telles que les organisations à buts non lucratifs, les ONG ou encore les fondations agissent dans l'intérêt général.

Les évaluations apprécient des mesures étatiques ou d'autres prestations d'intérêt général.

Par exemple, des règles de sécurité dans l'industrie, des subventions pour les crèches ou encore des campagnes de prévention des accidents.

Les évaluations aboutissent à des jugements fondés sur la réalité.

- Dans quelle mesure une activité, un programme, une loi, une subvention ou une campagne sont adéquats ?
- Comment pourrait-on les améliorer ?

Pour évaluer, on a besoin de références, de critères, par exemple quels sont les objectifs précis qui se cachent derrière une mesure ?

Il faut également une base d'informations et d'expériences la plus complète possible.

Par exemple :

- les pratiques des instances de mise en oeuvre et les expériences des personnes concernées,
- les expériences tirées de mesures similaires dans d'autres cantons ou communes,
- la comparaison avec ce qui peut être atteint avec des ressources semblables, mais utilisées de manière différente.

Les évaluatrices et évaluateurs

- explicitent les références utilisées pour apprécier la valeur d'une action publique,
- récoltent les informations,
- montrent si une action est bonne ou mauvaise et comment on pourrait l'améliorer, en se basant sur une analyse compréhensible et que l'on peut vérifier.

Ne pas comparer des pommes avec des poires !

Les pommes et les poires sont différentes. Une comparaison d'éléments différents ne fait sens que si elle est faite soigneusement.

Lorsque des écoles sont comparées sur la base de la part des diplômés qui réussissent à entrer au gymnase, ce résultat semble « objectif ».

Mais fréquemment on compare des pommes et des poires. Une école qui a 12% d'élèves issus de la migration a des exigences tout autres qu'une école qui a 68% de migrants.

Les évaluatrices et évaluateurs

- définissent précisément le contexte des mesures évaluées,
- vérifient la qualité des données,
- identifient les éventuels facteurs qui peuvent fausser l'évaluation et font leur possible pour les supprimer,
- font en sorte que leurs appréciations soient équitables.



Regarder les choses à la loupe !

.....

Dans quelle mesure les subventions fédérales sont-elles efficaces pour la création de places de crèche ?

C'est une bonne question, mais il est difficile d'y répondre.

Parce qu'en fait, on devrait comparer le nombre de places de crèches créées avec ce qui se serait passé s'il n'y avait pas eu de subventions fédérales. C'est ainsi qu'on pourrait répondre à la question des effets des subventions fédérales en faveur des crèches.

Mais en général on ne peut pas reconstruire facilement la situation « sans subventions ».

Les évaluatrices et évaluateurs ont quelques astuces pour s'en sortir :

- Ils comparent la situation actuelle avec le passé.
- Ils prennent un autre pays, un autre canton ou une autre commune comme base de comparaison.
- Ils passent à la loupe toutes les étapes, de la mise en oeuvre des mesures à la réaction des personnes concernées.
- Ils analysent les opinions et les dires des experts et des personnes concernées.
- Et ainsi ils peuvent faire un état des lieux plausible de l'application et de l'efficacité des mesures.

Même s'il y a beaucoup d'arbres, ils ne doivent pas cacher la forêt!

Personne ne sait aussi bien comment une mesure ou une prestation fonctionne que l'organisation qui en est responsable. Et pourtant ceci constitue aussi un danger.

L'organisation s'identifie souvent à ses tâches à tel point qu'elle n'est plus ouverte à la nouveauté, qu'elle ne voit plus les lacunes, qu'elle perd la vue d'ensemble ou qu'elle n'est plus capable d'exprimer les choses dans des mots simples

C'est pourquoi, il peut être utile que des évaluatrices et évaluateurs externes jettent un regard précis sur les mesures. Les évaluatrices et évaluateurs externes

- n'ont pas participé à l'élaboration des mesures et ne sont pas impliqués,
- disposent d'expériences d'autres domaines et peuvent ainsi corriger la perspective de l'organisation qui a souvent « la tête dans le guidon »,
- gardent de la distance par rapport à l'objet examiné, mais bénéficient de connaissances préalables provenant d'études similaires,
- ont de l'expérience avec les questions d'évaluation et peuvent proposer des démarches sur mesure,
- sont indépendants et n'ont pas de préjugés, ce qui confère de la crédibilité à leurs résultats.



MIX & REMIX

Chacun son métier!

Toute organisation peut compter sur de nombreux spécialistes capables de juger les mesures prises.

Pourquoi alors faire appel à des externes?

- peut-être parce que les spécialistes de l'organisation sont débordés,
- peut-être parce qu'ils ne savent pas exactement comment faire une évaluation de manière simple et peu coûteuse,
- peut-être parce qu'ils seraient dépassés par les exigences requises pour le dépouillement de questionnaires ou encore l'analyse de statistiques,
- peut-être parce qu'ils ont peu d'expérience dans la récolte et l'analyse de données complexes et qu'ils ne sont pas équipés pour cela.

Les évaluatrices et évaluateurs externes

- peuvent effectuer des recherches documentaires,
- peuvent mener des interviews en face-à-face, par écrit ou encore par téléphone et réaliser des enquêtes en ligne,
- peuvent récolter des données de manière professionnelle et les analyser,
- sont souvent capables d'utiliser d'autres méthodes (ex. études de cas, groupes de discussion – focus group, analyse de réseaux, analyse coût-bénéfice, etc.),
- délivrent des résultats à temps, à l'aide de présentations orales ou/et de rapports écrits,
- sont tenus de respecter des standards professionnels, en particulier en ce qui concerne l'implication des personnes concernées, la récolte de données et leur analyse, la confidentialité des données ainsi que l'interprétation des informations et la présentation des résultats.

Pas pour des prunes !

.....

Aujourd'hui, on écrit tant de rapports. Pourquoi encore produire du papier ? Pourquoi dépenser de l'argent pour une étude ?

Les évaluations

- fournissent de la connaissance produite par des outils scientifiques offrant des bases solides pour prendre des décisions,
- réunissent des gens dans un processus qui a pour but d'apprécier des mesures et si possible de les améliorer,
- peuvent apporter déjà pendant le processus des impulsions pour procéder à des ajustements et initier un processus d'apprentissage,
- servent à rendre des comptes et à rendre transparent des mesures et des prestations dans l'intérêt public,
- peuvent avoir de nombreux effets :
 - par exemple, un nouveau regard sur des mesures,
 - un aperçu complet de ce qui a été atteint,
 - l'identification de bonnes pratiques,
 - des recommandations pour des améliorations concrètes.

Les évaluatrices et évaluateurs

- axent leur travail sur les besoins pratiques des mandants,
- amènent des compétences sociales qui sont importantes lors du travail de recherche et lors de la présentation des résultats,
- travaillent dans un esprit de propositions, alors que les mandants restent responsables de décider ce qu'ils souhaitent améliorer,
- contribuent au processus d'apprentissage,
- et tout ceci à des coûts modiques en comparaison avec des consultants, des conseillers d'entreprises ou encore des avocats.

Ne pas dissimuler la réalité dans un écran de fumée !

Les citoyennes et citoyens, en particulier les contribuables souhaitent savoir ce que réalisent les services publics et ce qu'ils ne font pas. Les fondations, les ONG et autres institutions d'utilité publique sont aussi au centre de l'attention du public. Les médias souhaitent la transparence et que des comptes soient rendus.

Les évaluatrices et évaluateurs

- faire le point sur les prestations publiques et d'intérêt général ainsi qu'à mettre en évidence leurs effets,
- expliquer les relations de cause à effet et documenter les changements,
- montrer où se situe le potentiel d'amélioration.

Les évaluatrices et évaluateurs

- ont les compétences et de l'expérience pour communiquer et visualiser les résultats,
- peuvent décrire de manière vulgarisée les prestations et leurs conséquences,
- contribuent au besoin du public à ce que des comptes soient rendus sur la performance.



Qui cherche trouve!

Il y a aujourd'hui quantité de conseillères et de conseillers à disposition.

- A quoi faut-il faire attention?
- Comment séparer le bon grain de l'ivraie?
- Comment se procurer un aperçu de l'offre existante?

Les évaluatrices et évaluateurs et leurs mandants du secteur public ainsi que les scientifiques sont réunis au sein de la Société suisse d'évaluation (SEVAL).

La SEVAL dispose de standards d'évaluation qui décrivent les principes d'une évaluation de qualité, menée dans les règles de l'art. Ces standards sont la référence pour la pratique professionnelle des évaluatrices et évaluateurs. Elle a publié les compétences métier des évaluatrices et évaluateurs ainsi que les compétences que doivent avoir les gestionnaires d'évaluation, c'est-à-dire ceux qui donnent des mandats.

La SEVAL propose sur son site Internet (www.seval.ch) une base de données qui regroupe les évaluatrices et évaluateurs. Elle permet de les sélectionner par exemple en fonction du domaine de spécialisation, de la langue et de l'expérience méthodologique. Le site propose également des offres d'emploi ainsi que des appels d'offres pour des évaluations. Il contient de nombreuses informations utiles pour les évaluatrices et évaluateurs, notamment des liens sur des offres de cours, de formation continue et de conférences scientifiques.



Impressum

Editeur

Société suisse d'évaluation (SEVAL)
secretariat@seval.ch
www.seval.ch

Auteur

Werner Bussmann

Comité de rédaction

Caroline Jacot-Descombes, Stefan Rieder, Christian Rüefli, Emmanuel Sangra

Traduction et lectorat

Caroline Jacot-Descombes, Emmanuel Sangra

Graphisme

Barbara Ehrbar, superbüro

Illustrations

Mix & Remix

Langues

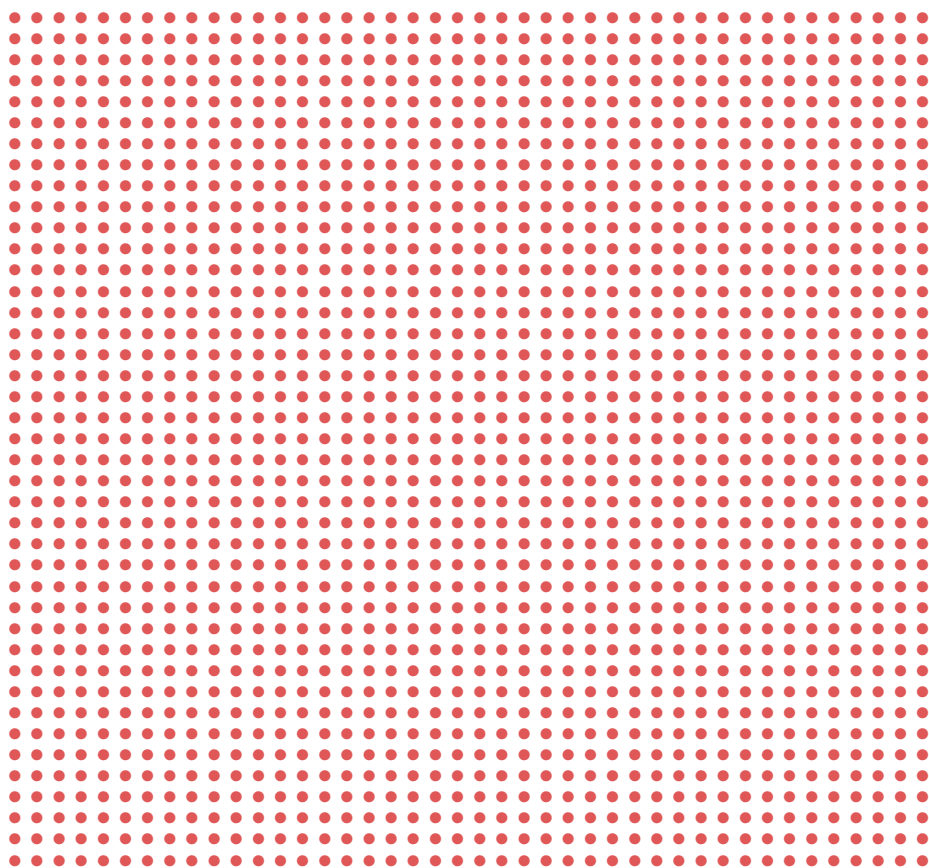
Allemand, français

Référence proposée

SEVAL (2015). L'évaluation : de quoi parle-t-on et à quoi ça sert ? Fribourg.

SEVAL

Schweizerische Evaluationsgesellschaft
Société suisse d'évaluation
Società svizzera di valutazione



SEVAL
secretariat@seval.ch
www.seval.ch

